

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



BULLETIN

DU PELERINAGE DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

CASSAN DEL.

HERNANT SC.

SOMMAIRE.

Avantages.....	33
Qu'est-ce qu'un pèlerinage?.....	34
Le portrait de Léon XIII.....	36
Reliques de Mgr. de Laval.....	38
Sauvée d'un péril de mort.....	40
Revue religieuse.....	42
Petites notes.....	45
Dons à Sainte-Anne.....	47
Recommandations.....	48

—ooo—

Le Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père paraît vers la fin de chaque mois. Chaque numéro contient différents articles sur Sainte Anne, sur le Pape, l'Eglise, ou tout autre sujet religieux, un résumé des nouvelles religieuses du diocèse et de l'étranger, les faits importants du pèlerinage de la Pointe-au-Père, ainsi que le récit des guérisons et des faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de Sainte Anne.

—ooo—

Tarif de l'abonnement.

Pour le Canada et les États-Unis, le tarif est de 40 centins pour chaque abonnement isolé.

Voir page 9 du premier numéro pour la remise accordée aux agents et aux abonnés qui s'associent pour recevoir plusieurs numéros à une seule adresse.

Pour tout ce qui regarde le Bulletin, s'adresser au Rév. R. Ph. Sylvain, Rimouski, P. Q.

BULLETIN

DE

Ste Anne de la Pointe-au-Pere.

Vol. I. Rimouski, Juillet, 1882. No. 3.

Propriétaire :—RÉVD MR M. BOLDOC.

Rédacteur :—RÉVD MR P. SYLVAIN.

AVANTAGES.

Tout en continuant à dire *chaque mois une messe* pour nos abonnés, dont le nombre augmente tous les jours, nous commencerons, au mois d'août, à dire de plus *deux messes par semaine* à leur intention.

A cette occasion, nous ferons remarquer à nos lecteurs qu'ils doivent profiter de ces secours précieux pour vivre en bons chrétiens et travailler sérieusement à leur salut. Qu'ils se rappellent qu'un jour Dieu leur demandera un compte sévère de toutes ces grâces dont il ne cesse de les combler.

Nous engageons aussi tous ceux qui vont à la Pointe-au-Père à se faire inscrire sur le registre de

l'Archiconfrérie de sainte Anne. Pour faire partie de cette Archiconfrérie, et pour avoir part aux messes et aux prières qui sont dites dans la basilique de Ste Anne d'Auray, il suffit de donner son nom à M. le curé de la Pointe-au-Père, de réciter, une fois par jour, aux intentions de l'Archiconfrérie, un *Ave Maria*, suivi de l'invocation : *Sainte Anne, priez pour nous*.

Les personnes qui sont dans l'impossibilité de se rendre au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, peuvent demander par écrit à M. le curé leur billet d'admission.

Pour exciter davantage la piété des fidèles envers sainte Anne, Mgr l'Evêque de Rimouski, dans une Lettre pastorale du 30 juillet 1874, a accordé 40 jours d'indulgence : 1o. à tous ceux qui assistent à la messe dans la chapelle de la Pointe-au-Père ; 2o. à tous ceux qui y prient sainte Anne au moins pendant une dizaine de minutes ; 3o. à tous ceux qui, sur la terre ou sur l'eau, récitent en vue de la chapelle un *Pater*, un *Ave*, et l'invocation, *Sainte Anne, priez pour nous*.

—000—

Qu'est-ce qu'un pèlerinage ?

Un lieu de pèlerinage est le théâtre le plus éclatant des opérations divines et le rendez-vous le plus salutaire des infirmités humaines.

Dieu, qui a révélé sa puissance dans la création du monde, continue à la manifester partout où il veut et de la façon qu'il lui plaît. Rien ne limite son pouvoir ni son absolue indépendance. Aucune loi physique n'enchaîne son bras ; nulle force morale ne commande ses actes. Il promène librement sa souveraineté dans l'univers entier ; et toute créature plie sous ses ordres, quelque part que tombe sa parole ou qu'il laisse circuler le souffle de son esprit.

Il suit de là que Dieu est souverainement libre

dans le choix des lieux où il lui semble bon de faire éclater sa puissance, comme il est libre dans le choix des hommes qu'il destine à devenir les instruments de ses desseins, comme il est libre dans le choix des éléments auxquels il veut attacher une vertu particulière. Ainsi a-t-il agi dès l'origine du monde. C'est sur un point déterminé du globe qu'il déploie ses merveilles en faveur du premier couple humain, et c'est un arbre spécial qui devient alors le sacrement de l'immortalité. Il donne ses bénédictions au genre humain dans une vallée du pays de Chanaan ; il promulgue la loi écrite sur une montagne de l'Arabie ; il établit le siège de son alliance à quelques lieues du Jourdain. Puis, cette alliance rompue, il accomplit le grand acte de l'Incarnation dans une maison de Nazareth ; il répand sur le monde le sang de son Fils des hauteurs du Golgotha ; il fixe à jamais le centre principal des opérations de son Esprit au pied de quelques collines, entre l'Adriatique et la Méditerranée. Bref, l'Esprit de Dieu souffle où il veut ; et toute l'histoire de la religion s'est déroulée sur une série de lieux qui peuvent s'appeler dès lors des lieux privilégiés.

Par là, je le répète, Dieu manifeste son indépendance souveraine. En agissant partout, il montre la plénitude de son pouvoir ; en opérant de préférence sur tel ou tel point, il prouve son entière liberté. Et c'est pourquoi il n'a cessé de se choisir des lieux où sa puissance s'affirme plus haute et plus palpable. Quelquefois, c'est un lieu resté inconnu jusqu'alors, *ignotus erit locus*, ou du moins un lieu que rien n'indiquait auparavant au respect des peuples ; mais un jour quelque signe révélateur est venu marquer cette terre, *tunc Dominus ostendet hanc* ; un éclair sorti des profondeurs de l'éternité a illuminé ces lieux ; le bras de Dieu s'y est fait sentir, sa majesté y est apparue, *apparebit majestas Domini* ; et les peuples, guidés par ce signe d'en haut, se portent en foule désormais

vers un tel lieu, en s'écriant à la vue de ce prodige :
Le doigt de Dieu est là !

C'est l'origine des pèlerinages, de ces lieux privilégiés où Dieu opère en faveur des âmes ses plus étonnantes merveilles. Et par quel intermédiaire a-t-il coutume d'agir sur ces théâtres éclatants de ses manifestations ? Qu'est-ce qui s'y offre à nos yeux comme instrument et le mémorial de sa puissance ? Un tombeau, quelque relique d'un saint, souvent même la simple représentation de ses traits. Or c'est ici que la souveraineté de Dieu m'apparaît dans tout son éclat. Quand je vois ce grand Dieu partager sa puissance avec quelqu'une de ses créatures, communiquer une vertu surnaturelle à un peu de cendre froide et inanimée, faire jaillir le miracle de quelques grains de poussière, et multiplier les prodiges autour d'une image à peine respectée par le temps, c'est alors que je saisis l'action divine dans sa toute-puissante liberté, et que le contraste d'un tel effet avec de tels moyens me semble la révélation la plus frappante d'un pouvoir qui n'a d'égal qu'une bonté infinie comme lui.—*Extrait du discours de M. l'Abbé Freppel, prononcé le 30 septembre 1868, jour du couronnement liturgique de la statue de sainte-Anne, à Auray.*

—ooo—

Le portrait de Léon XIII.

Ce portrait magistral, de grand style, de larges proportions, dû au pinceau de M. Gaillard, montre le vrai Léon XIII à tous ceux qui n'ont pu le voir dans son cadre naturel du Vatican. On a déjà plus d'une fois esquissé la figure du Pape, mais il reste toujours des traits à y ajouter, et personne n'a rendu cette imposante et douce physionomie d'une façon plus lumineuse et plus complète que l'auteur de cet admirable portrait. Il en a pour ainsi dire dégagé le caractère et la grandeur morale à travers la ressemblance phy-

siqne. Ce n'est pas le Pape au repos, dans la tranquille attitude de la méditation ou de la prière qu'il a voulu peindre; mais le pontife en action, le vicaire du Christ exerçant son ministère suprême, l'homme public et officiel, apparaissant dans ses hautes fonctions et dans le rayonnement de son autorité supérieure.

Le moment choisi par l'artiste est celui d'une ces audiences où le Pape reçoit des milliers de pèlerins dans les célèbres galeries connues sous le nom de Loges de Raphaël. Il est debout, tout en blanc, avec le camail sur les épaules et la ceinture de moire blanche frangée d'or, sur les plis soyeux de laquelle se détache la croix. Le front est éclairé, les tempes larges et saillantes, ombragées de chaque côté d'une légère touffe de cheveux blancs. Le regard est pénétrant et ferme. On y devine la volonté réfléchie et persévérante. La bouche a un paternel sourire, et l'ensemble exprime à la fois la grâce, la tendresse et la dignité. La tête est tout chez Léon XIII, tant le corps grêle, mince, aérien pour ainsi dire, semble se dérober. On croirait volontiers qu'il n'y a qu'une âme sous cette robe flottante, qui laisse au spectateur l'idée de la transparence. Tout au plus s'y cache-t-il un roseau, frêle et chétif, mais c'est bien le roseau de Pascal, et, en le regardant, on comprend cette définition d'un prélat de son entourage: "Léon XIII, c'est une lame d'acier ayant une soutane pour fourreau."

Au bas du vêtement blanc, et se détachant sur un tapis vert aux grandes arabesques, passent les mules de velours rouge brodées d'or. La main gauche est appuyée sur une table richement ornée, où le Crucifix et deux volumes de saint Thomas, symbolisant l'alliance de la raison et de la foi, indiquent la double source à laquelle le pontife sait puiser la force et l'espérance. Tout le personnage est en relief sur une draperie sombre, relevée à l'italienne pour laisser

voir un coin de l'horizon bleu, sur lequel se profile au second plan la masse imposante de Saint-Pierre. Ce qui ressort par-dessus tout de cette toile expressive et puissante, c'est l'idée d'autorité, c'est la notion souveraine du pouvoir, du gouvernement. On comprend, en la regardant que cette petite main, maigre et blanche, à travers laquelle circule à peine le sang, porte en réalité tout le monde moral, comme Isaïe nous dit que Dieu soutient d'un seul doigt la masse des mondes. Cette peinture illumine le fond de l'homme. Elle laisse deviner toute la force qui se cache derrière la modération et la mansuétude, et en le contemplant, je me rappelais cette énergique parole d'un admirateur de Léon XIII : " C'est le lion de Judas, qui ne rugit pas, mais qui attend avec calme l'heure de son rugissement, " c'est-à-dire l'heure peut-être prochaine des résolutions héroïques et des actes suprêmes.

Ce portrait a été peint au Vatican, et dans le cabinet même du Pape, surpris ainsi dans ses habitudes et dans son cadre intime. Léon XIII ne s'est prêté à l'œuvre d'art sollicitée par son entourage qu'à la condition de n'interrompre en rien le courant de sa vie et de ses travaux, et c'est au milieu de sa vaste correspondance, de ses dossiers, de ses livres, que l'artiste a été admis à crayonner ses traits et sa démarche. C'est dire combien l'œuvre est vivante et avec quelle fidélité précise elle reproduit les nuances et les détails dont l'ensemble harmonieux constitue seul la vraie ressemblance.

— 006 —

Reliques de Mgr de Laval.

La translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, les éloges et les biographies du premier évêque de Québec publiés depuis quelques années, les travaux accom-

plis par la Commission chargée de l'introduction de la cause de la béatification de l'illustre et Saint Prélat ont attiré tous les regards vers celui que l'on peut appeler le Père de l'Eglise du Canada. Dans toute la province de Québec, on vénère Mgr de Laval comme un saint qui a donné l'exemple des vertus les plus héroïques, et on demande à Dieu de glorifier sur cette terre son grand serviteur.

Le bruit qui s'est fait autour du tombeau de Mgr de Laval a retenti jusqu'en France. Les hommages de respect et de vénération qui lui ont été rendus, ont rappelé aux membres de sa famille qu'un de leurs ancêtres a évangélisé la Nouvelle France, et, qu'après une longue vie de labeurs pénibles et de vertus extraordinaires, il y est mort en odeur de sainteté.

Aujourd'hui, plus de deux cents ans après la mort de Mgr de Laval, un de ses parents est heureux de posséder quelques reliques de son "Saint Grand Oncle." Ces précieuses reliques qui consistent en quelques morceaux de linge trempé et teint du sang du Saint Evêque et en quelques mèches de ses cheveux, avaient été envoyées en France par le Frère Houssard, le fidèle serviteur de Mgr de Laval.

M. le Comte de Lévis vient d'envoyer au Rév. M. Bolduc, curé de la Pointe-au-Père, une partie de ses reliques pour les faire authentifier par l'autorité diocésaine. Voici comment M. le Comte de Lévis rappelle l'origine de ces reliques dans une lettre adressée au Rév. M. Bolduc, le 29 mai dernier. "Elles appartenaient à ma grand'mère la Duchesse de Mirepoix-Lévis qui était née Montmorency-Laval et qui, les tenant de ses parents, les conservait comme un précieux souvenir de famille. Ces deux paquets, plus un troisième que je conserve en cas d'accident et que je vous enverrai également lorsque vous m'aurez fait authentifier ces deux-ci, vous priant de le faire également aussi authentifier à son tour,

“ étaient enveloppés dans un papier portant l’ins-
“ cription : papier à remettre à Mad. la Duchesse de
“ Laval, rue de l’Université, 90. Je découpe la dite
“ inscription et je vous l’envoie ci-jointe..... Ces petits
“ écrits du fr. Hubert Houssard qui a été attaché à la
“ personne de mon Saint Grand Oncle, Mgr de Laval,
“ doivent être d’un grand poids pour prouver l’origine
“ de ces reliques. Ils sont d’un poids d’autant plus
“ grand que ce personnage, étant parfaitement incon-
“ nu en France, (je ne le connais moi-même que de-
“ puis que j’ai lu la vie de Mgr de Laval), il est im-
“ possible qu’en ait eu l’idée d’imaginer des écrits
“ signés fr. Hubert Houssard.”

“ Croyez, cher Monsieur le Curé, à l’assurance de
“ mon meilleur attachement et ne m’oubliez pas dans
“ vos bonnes prières.”

“ Cte DE LÉVIS.”

Puissent la piété des membres de la famille de
Mgr de Laval et les prières des fidèles hâter le jour
de la glorification sur cette terre de ce grand servi-
teur de Dieu.

— 000 —

Sauvée par Ste Anne d’un péril de mort,

Monsieur le Directeur,

Veillez donner une place, dans votre excellent
Bulletin, au récit que j’ai l’honneur de vous envoyer.
Je suis heureux de le publier à la gloire de la Bonne
Ste Anne. J’en tiens tous les détails de la personne mê-
me qui s’est crue sauvée par Ste Anne, d’un péril de
mort, dans les circonstances que je vais exposer.

C’était au mois d’août 1879, une dame de la
Grande Vallée s’en retournait chez elle, du Cap-
Chatte, descendant le fleuve sur une barge conduite
par deux jeunes pêcheurs. Ayant naturellement grand-
d’peur des accidens sur l’eau, elle remarqua d’abord

avec inquiétude qu'il n'y avait point de lest au fond de la barge. Les jeunes gens la rassurèrent. Quand on arriva audelà de Ste Anne des Monts, vis-à-vis des *Sauteux*, un vent de Sud violent que les pêcheurs de ces parages appellent *Vent de terre*, et qui est habituellement fort dangereux, prit vivement la barge en flanc et l'agita avec force. Démunie de lest, l'embarcation offrait peu de résistance et de sécurité. Ballotée en tout sens, elle bondissait sur les vagues comme un coquillage.

Le péril était des plus graves. Les jeunes gens effrayés, déroutés, ne sachant que faire, manœuvraient à contre-sens. La dame plus ferme qu'eux devait leur rappeler ce que pratiquent les pêcheurs en pareille occurrence. Dans un de ses soubresauts, la barge, à moitié renversée, laissa tomber la dame dans le fleuve. Les jeunes gens éperdus, désespérés, parvinrent, non sans grands efforts, à y rester cramponnés.

“ Dans cette extrémité, dit la dame dont je rap-
“ porte maintenant les paroles, j'invoquai la Bonne Ste
“ Anne et lui fis un vœu de toute l'ardeur de mon âme.
“J'eus pour première grâce le bonheur de con-
“ server tout mon sang froid, de me sentir un courage
“ que je ne me soupçonnais point et de garder la tête
“ à fleur d'eau, sans m'enfoncer complètement dans les
“ flots. Mais la barge s'éloignait de moi, j'en étais bien
“ à 15 pieds. Mes jeunes gens, plus morts que vifs, me
“ croyant perdue, ne faisaient rien pour me venir en
“ aide. Je les suppliais de se rapprocher de moi, de me
“ tendre leurs avirons ou le mât.—Oh ! madame dit
“ l'un d'eux, si vous essayez de rentrer dans la barge,
“ nous allons périr tous les trois !.....Le pauvre gar-
“ çon me condamnait à mort. Je jetai un nouveau cri
“ vers Ste Anne, et, sans rien perdre de mon courage
“ ni de l'espoir de me sauver, je continuai à suggérer
“ aux jeunes hommes les moyens de me secourir. Je
“ me sentais comme poussée vers la barge. A la fin, ô

“ bonheur, j'en pus saisir le bord. Je m'y accrochai
“ avec l'énergie qu'inspire le désir d'échapper à la
“ mort, et, à force d'efforts, je parvins à y remonter.
“ Les jeunes gens raffermis ramèrent vigoureusement
“ vers la grève et nous allâmes prendre terre dans
“ l'anse de la Rivière-à-la-Martre. La Bonne Ste Anne
“ m'avait sauvée ! ”

En entendant ce récit, monsieur le directeur, je pensais à tant de personnes qui, chaque année, se noient dans le St Laurent et les rivières du Canada. La Bonne Ste Anne n'est donc pas encore assez connue de tous. Redites souvent qu'Elle est la patronne des navigateurs et le salut des naufragés !

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, mes hommages respectueux.

UN SERVITEUR DE LA BONNE STE ANNE.

— 000 —

Revue Religieuse.

ROME.—Les négociations poursuivies entre le Saint-Siège et la Prusse permettent d'entrevoir la prochaine remise en vigueur du concordat conclu au commencement de ce siècle. Celles avec la Russie continuent de marcher régulièrement. On s'attendait qu'au consistoire qui s'est tenu le 3 du présent mois, de nouveaux évêques seraient nommés à quelques-uns des sièges vacants de l'Allemagne et de la Pologne russe.—Pour ce qui regarde la Suisse, le Conseil des Etats a invité le Conseil Fédéral à entrer en rapports avec le Vatican pour obtenir l'érection du canton du Tessin en diocèse séparé suivant le désir de la population catholique de ce canton, qui relève maintenant des évêchés de Côme et de Milan. Il faut espérer que le Conseil Fédéral fera droit à ces vœux si légitimes.

ITALIE.—L'épithèse de Galibaldi, dont le buste a été déposé sur le sommet du capitol, a été comme on devait s'y attendre l'occasion d'un débordement inouï d'outrages contre l'Eglise et la Papauté. Le gouvernement Italien a tout laissé dire et faire, sans doute pour montrer la valeur de la

loi dite des *garanties*. Un journal propose de remplacer par le culte de Garibaldi et les pèlerinages à l'île de Caprera l'antique foi qui, jadis, pouvait suffire au peuple !!!

Par toute l'Italie, l'impiété, assurée de l'impunité s'affirme avec audace. En plus d'un endroit les cérémonies religieuses ont été troublées. A Naples, la population catholique, exaspérée de ses provocations a voulu réagir. Aussitôt la police est intervenue et a déployé une rigueur extrême pour étouffer ces protestations contre les outrages sectaires.

A Venise l'annonce de l'inauguration comme temple protestant de l'ancienne église de Ste Marguerite, a été l'occasion d'une belle démonstration catholique. Au jour fixé, on apprit que le patriarche de Venise, le cardinal Agostini, devait prêcher dans une église de la ville sur la *nécessité de la foi*. La population s'y rendit en foule, et répondit par des cris enthousiastes de *Vive notre sainte foi ! Vive l'Église catholique ! Vive le Patriarche !* au magnifique sermon de son Eminence.

Les catholiques de Palerme ont tenu à protester, eux aussi, contre les insultes lancées contre la Papauté, dans leur ville, lors de l'anniversaire des *Vêpres siciliennes*. Le 9 juin, une députation est venue de leur part présenter au Saint-Père une adresse portant plusieurs milliers de signatures.

On signale à Vérone la conversion au catholicisme de quatre dames protestantes. Un journal de Turin rapporte celle d'un ancien garibaldien, le capt. Frs. Murini, qui, revenu depuis quelque temps à la pratique de la religion, vient de faire une mort très-édifiante.

FRANCE.—La politique intérieure du gouvernement français est, selon un écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, "profondément, absolument anti-religieuse, le but qu'elle tend, c'est d'arracher du cœur et des entrailles de ce pays sa foi séculaire, et de substituer, sous prétexte de patriotisme, le culte borné d'une forme de gouvernement" (la république.) Et cependant ce gouvernement est encore trop modéré au goût de la chambre qui, emportée par une haine aveugle contre tout ce qui touche à la religion, oublie les notions les plus élémentaires du sens politique et ne perd aucune occasion de faire une blessure de plus à l'Église, dût-elle du même coup compromettre la tranquillité de la nation à l'intérieur ou son prestige au dehors. C'est ainsi que, con-

tre les vœux et l'opposition du gouvernement, elle a supprimé les subventions aux missions étrangères, aux Lazaristes, aux Refuges de femmes repentantes, voté la prise en considération d'un projet de loi pour exproprier l'église du Sacré-Cœur qui se bâtit à Montmartre; qu'elle a aboli l'inamovibilité des magistrats et proclamé le principe de leur élection.

Par contre les Pasteurs de l'Eglise ne cessent d'élever la voix d'une manière aussi ferme que modérée pour revendiquer les droits de la vérité et de la justice. Tout dernièrement encore, à propos du projet d'abolition du Concordat, les Cardinaux-Archevêques de Paris et de Rouen ont adressé aux Chambres des observations auxquelles l'épiscopat entier a adhéré. Dans ce grave document, les évêques démontrent par l'expérience du passé qu'en détruisant la foi religieuse, la législation nouvelle renverse du même coup tous les appuis de la paix sociale et condamne la France aux plus affreux désastres.

De leur côté les catholiques s'organisent pour conjurer les dangers auxquels la loi sur l'éducation primaire expose l'âme de leurs enfants. Dans presque tous les départements les commissions scolaires ont été élues dans un esprit de sage et ferme résistance aux excès et aux abus dont l'application de cette loi occasionnera certainement la tentative. Dans un grand nombre de communes, les curés eux-mêmes ont été nommés membres de ces commissions, pendant que d'autre part on profitait du droit nouvellement octroyé aux communes d'élire leur maire pour donner congé à quelques centaines de ces officiels radicaux et les remplacer par des catholiques.

Pendant que l'Eglise est si odieusement traquée dans des pays catholiques comme la France et l'Italie, des pays hérétiques et infidèles nous donnent le spectacle consolant d'une tolérance respectueuse, bienveillante même, à son égard. C'est ainsi qu'en Angleterre et même en Turquie, les processions de la Fête-Dieu ont pu être fait avec une pompe et une magnificence qui ont été un véritable triomphe pour la foi catholique. Dans la cathédrale de Salford, le Saint Sacrement était escorté par deux compagnies du régiment des fusiliers royaux du prince de Galles. A Constantinople une procession a parcouru un long trajet dans les rues brillamment pavoisées où se pressait une foule respectueuse. Plu-

siieurs repositoires avait été établis sur le parcours, et la cérémonie a pu s'accomplir dans un ordre parfait, grâce aux mesures bienveillantes prises par les autorités. Dans la même ville avait lieu, le 1^{er} juin un pèlerinage considérable à la chapelle des RR. PP. Georgiens où l'on vendre une image de N. D. de Lourdes qui depuis un an a attiré une affluence continuelle de fidèles et même de musulmans !

— 000 —

Petites Notes.

D'après une décision de Mgr l'Evêque, Messieurs les curés qui veulent conduire leurs paroissiens en pèlerinage ne sont pas obligés de demander la permission à l'Ordinaire. Il suffit qu'ils fassent connaître à M. le curé de la Pointe-au-Père le jour où ils désirent faire leur pèlerinage.

Il est question depuis quelque temps d'ouvrir une route qui partira de la ligne du chemin de fer Intercolonial et qui aboutira à l'église de la Pointe-au-Père. Cette route est absolument nécessaire au développement du pèlerinage. Dès qu'elle sera faite, le gouvernement fédéral accordera une station où les pèlerins pourront descendre. De là à l'église du pèlerinage, il n'y a qu'une cinquantaine d'arpents. On espère aussi que le gouvernement provincial accordera des secours suffisants pour l'exécution de ces travaux. Travaillons tous dans le même but : l'intérêt général doit passer avant tout.

Cette année, comme d'habitude, les fêtes de la Pentecôte ont été célébrées, à Sainte-Anne d'Auray, avec une piété édifiante, au milieu d'un grand concours de pèlerins. Ils étaient venus de tous les coins de la Bretagne.

Le 6 juillet dernier il a dû y avoir un pèlerinage national à Sainte-Anne d'Auray. Mgr l'Evêque de Vannes est à la tête de cette magnifique démonstration, et Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique de Paris, a été invité à prêter à cette solennité le concours de son éloquente parole.

Les pèlerins se rendent en nombre immense à Sainte-Anne de Beaupré. Ces pèlerinages sont une preuve éclatante de la foi et de la piété de la population canadienne.

On rapporte que trois guérisons miraculeuses ont été opérées à Ste Anne de Beaupré, dimanche, le 9 du courant. M. Clovis Fortier, de Saint Jacques le Mineur, de Montréal, paralysé des jambes et d'un bras, s'était rendu au sanctuaire de Ste Anne. En revenant de la Sainte Table, il s'est trouvé parfaitement guéri et il a laissé là ses béquilles.

Une petite fille âgée de trois ans, dont on ne donne pas le nom, qui était complètement aveugle, a recouvré la vue pendant la grande messe. Elle s'est écriée tout à coup: " Jo vois clair, merci Bonne Sainte Anne."

Un pèlerin de Champlain, d'un âge assez avancé, a aussi recouvré la vue d'une manière miraculeuse.—*La Vérité.*

Un odieux sacrilège a été commis dans la nuit du 6 au 7 juin, à l'église de Kerentrech-Lorient, en Bretagne. Des malfaiteurs y ont pénétré avec escalade et effraction, à l'aide d'une échelle, et on brisant le haut de la croisée de droite de la sacristie.

Entrés dans l'église, ils ont fracturé la porte du Tabernacle, y ont pris deux ciboires, puis ils ont répandu les Hosties sur l'autel et sur le plancher. Ils ont ensuite fracturé cinq troncs dans lesquels ils ont dû trouver peu de chose.

Les Révdes Sœurs de la Congrégation ont définitivement quitté Rimouski le 17 de ce mois.

Le 21 juin dernier, les RR.PP.Rédemptoristes des Etats-Unis ont célébré, à Baltimore, le 50^e anniversaire de leur arrivée en Amérique. Cet ordre religieux s'est développé rapidement; aujourd'hui il est divisé en deux provinces, celle de Baltimore et celle de St Louis. La province de Baltimore compte dix-sept missions, celle de Québec comprise; la province de St Louis en compte cinq.

Nous croyons utile de publier les noms des membres de la société d'une messe décédés depuis le mois de novembre dernier: Les Rév. Messieurs Brassard, Morin, Z. Godard, L. T. Plamondon, J. Roy, L. E. Poulin, Ed. Bayard, F. Caron, J. Michaud, M. Martin, J. McGavran et Mgr J. D. Déziel, Camérier Secret de Sa Sainteté Léon XIII et curé de N. D. de Lévis.

Le Rév. M. Antoine Gauvreau, curé de St Romuald, a été nommé curé de N. D. de Lévis.

374 pèlerins ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne du 20 juin au 20 juillet.

—000—
Dons a Sainte-Anne.

Pour nous acquitter d'une dette de reconnaissance envers les bienfaiteurs de la chapelle de Ste Anne de la Pointe-au-Père, nous commençons aujourd'hui à publier la liste des dons qui ont été faits depuis 1873.

M. M. Delisle, Montréal.....	\$ 50.00
Hon. U. J. Tessier, Rimouski.	30.00
Rév M. Edmond Langevin, V. G., Rimouski.....	20.00
M. Louis Lavoie, père, Pointe-au-Père.....	20 00
M. Léopold Côté, "	20.00
M. Elzéar Heppel, "	20.00
M. Thomas Chouinard, "	20.00
M. Germain Banville, "	20.00
M. George Sylvain, Bic.....	20.00
M. F. M. Derome, Rimouski.....	12.00
M. J. B. Lepage, "	12.00
M. Pierre Lavoie, "	15.00
M. Pierre Ronleau, Pointe-au-Père.....	20 00
M. Peter Ross, "	10.00
M. Jean Lavoie, "	10.00
M. Flavien Lavoie, "	10.00
M. André Gauvreau, Rimouski.....	10 00
M. Edouard Anctil, Québec.....	10.00
M. Lindsay, médecin.....	10.00
M. G. Stephen, Montréal.....	10.00
M. A. Fournier, Rimouski.....	10.00
M. Chs. Chouinard, père, Pointe-au-Père.....	6.00
M. Daniel Chouinard, Rimouski.....	6.00
Rév. M. P. C. A. Winter, "	5.00
M. Régis Chamard, Pointe-au-Père.....	5.00
M. Aquilas Bégin, Rimouski.....	5.00
M. Joseph Pouliot, Pointe-au-Père.....	5.00
Un ami "	5.00
M. M. Cavilier, Montréal.....	5.00
Un ami.....	5.00

M. R. Fisot, Rimouski.....	5.00
M. John Gleason, ".....	5.00
M. L. A. Dastous, ".....	5.00
M. J. Beaulieu dit Hudon, Rimouski.....	5.00
M. Jean Delisle ".....	5.00
M. Olivier Gagné, ".....	5.00
M. Reilley, avocat.....	5.00
M. Joseph Pouliot, Rimouski.....	5.00
M. L. P. Gauvreau, ".....	5.00
M. David Rouleau, St-Anaclet.....	4.00
Rév. M. D. Vézina, Rimouski.....	4.00
M. Louis St Laurent, ".....	4.00
M. Théod. St Laurent, ".....	4.00
M. Numa Lachance, St Michel.....	4.00
M. Jean Talbot, Berthier, en bas.....	4.00
M. A. Delisle.....	4.00
M. Alfred Larochelle, Lévis.....	4.00
M. Alphonse Lavoie, Rimouski.....	4.00
M. F. X. Couillard, St Joseph de Lévis.....	4.00
M. J. B. Bernier, l'Islet.....	4.00
M. Louis Morin.....	4.00
M. David Damour, Trois-Pistoles.....	4.00
M. Guillaume Talbot, Rimouski.....	4.00
M. Sifroy Beaulieu, ".....	4.00
M. L. Martin, ".....	4.00
M. Jean Chouinard ".....	4.00
M. Charles Fortier, ".....	3.00
Révde Sœur St Léon, ".....	3.00
M. Luc Sylvain, ".....	3.00

— 000 —

Recommandations aux prières.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, Mgr. l'Evêque et le clergé du diocèse. Toutes les œuvres diocésaines. Une affaire importante qui intéresse le pèlerinage de la Pointe-au-Père. Six cures et paroisses; 4 prêtres malades; 4 prêtres pour grâces spéciales; 18 familles, 11 actions de grâces, 26 intentions particulières, 15 enfants malades, 80 premières communions; 20 conversions; 125 malades, 15 familles des Etats-Unis; les personnes déjà recommandées non encore exaucées, tous les bienfaiteurs du sanctuaire de Sainte-Anne.

Avantages spirituels.

Tous ceux qui s'abonnent au "Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père," ont part à deux messes par semaine et à une messe par mois qui sont dites à leur intention, ainsi qu'aux prières quotidiennes qui se disent à la suite de la Sainte Messe dans la chapelle de la Pointe-au-Père.

—000—

Dons au Sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Tous les dons à la chapelle de la Pointe-au-Père doivent être adressés ou remis au curé, le Rév. M. Maj. Bolduc.

—000—

Renseignements utiles.

La messe du pèlerinage se dit toujours à 8 hs.

La Grand'messe du dimanche se chante à 9½ hs et les vêpres à 2 hs.

L'honoraire d'une grand'messe est de \$3.00, celui d'une basse messe est de 50 centins.

La messe pour ceux qui ont acheté des billets d'affiliation à l'ŒUVRE DU PÈLERINAGE DE STE ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE se dit le premier lundi du mois.

— 000 —

RIMOUSKI.
Imprimerie de A. G. Dion.